

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°237
22 octobre 2014

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Après avoir porté un coup de première grandeur à notre statut en liquidant les décrets de 50, le gouvernement entend avec le "socle commun de compétences et de culture" liquider l'enseignement disciplinaire en commençant au collège.

Il faut imposer à la direction du SNES qu'elle cesse de se faire le larbin du ministère comme elle le fait en invitant les enseignants à plébisciter le nouveau "socle".

Quelles fins poursuit le gouvernement avec le "socle commun de compétences et de culture"?

Après avoir publié le nouveau décret statutaire liquidant les décrets de 50 et étendant à l'infini les tâches auxquelles sont soumis les enseignants en dehors de l'enseignement de leur discipline, le gouvernement cet automne entend s'attaquer, cette fois, au contenu de l'enseignement. Cela commence par une consultation sur le « socle commun de compétences et de culture ». Concernant l'école primaire et le collège, le socle a été mis en place par la loi Fillon en 2005, et il constituait ouvertement un renoncement à exiger des élèves qu'ils maîtrisent les programmes scolaires. Il avait introduit en outre les compétences avec un livret, où les enseignants devaient valider les « compétences acquises », c'est-à-dire une vision à la fois fragmentaire et utilitariste de l'enseignement, servant uniquement à former une main d'œuvre « employable », en clair, exploitable. Cependant, jusqu'ici les programmes scolaires continuaient d'exister, dans le premier et le second degré. Le nouveau socle, dit cette fois de « compétence et de culture », doit selon le projet gouvernemental déterminer les programmes ! C'est un pas en avant vers la destruction disciplinaire, puisque le socle est conçu en cinq domaines où les disciplines sont censées intervenir, mais où finalement elles sont interchangeables. Cela permettrait ainsi la primarisation du collège, et la nomination d'enseignants du premier degré sur ces postes. C'est tout à fait compatible avec les cycles scolaires comme ils sont conçus, ou encore la formation des conseils « écoles/collèges ».

Les programmes dépendraient donc du socle, encore faut-il être précis : N. Valaud-Belkacem vient de nommer un nouveau président du conseil supérieur des programmes, avec comme lettre de mission, le passage au curriculum pour le premier degré et les collèges. Selon le précédent président du CSP : « *Avant on définissait les programmes comme des contenus d'enseignement en lien avec un cadre horaire. Aujourd'hui, l'idée, c'est de réfléchir comme dans de nombreux pays en termes de curriculum, ce qui suppose une approche plus globale (...). On va partir d'un cadre d'ensemble, par exemple un cycle, avec des champs disciplinaires plus larges que les disciplines traditionnelles. Après on déclinera en disciplines quand ce sera nécessaire (...). Ça ne sert à rien de fixer un niveau que les élèves n'atteignent pas* ». On ne peut être plus clair et plus cynique dans le renoncement à enseigner, la liquidation des horaires nationaux, des disciplines elles-mêmes ! D'ailleurs au même moment, on propose une « réflexion » sur l'évaluation, afin qu'elle soit « bienveillante », c'est-à-dire supprimer les notes chiffrées, pour passer aux compétences de manière généralisée, et l'on propose que le redoublement, qui existe encore par exemple en 3^{ème} ou encore en seconde, devienne exceptionnel.

Au lieu de dénoncer l'opération, de se prononcer pour la défense de l'enseignement disciplinaire, d'exiger l'abandon du socle, la direction du SNES en fait l'apologie et tente d'organiser un plébiscite en sa faveur.

La direction du Snes, devant une telle attaque massive pour la déqualification de l'enseignement, ne devrait-elle pas s'insurger? Or non seulement elle appelle à participer aux consultations qui sont imposées par

des demi-journées banalisées dans les collèges, qui pourtant n'ont aucune envie de s'y rendre, non seulement elle cherche à faire organiser par les sections d'établissement des réunions dans les lycées pour remplir le questionnaire, entrant ainsi dans la logique de la consultation, mais encore, elle soutient ouvertement le nouveau socle. Il serait, pour elle, presque excellent, ce socle, puisque le Sgen et l'Unsa sont contre : voilà un argument massue. Et en vertu de cela, la direction invite les enseignants à donner les « bonnes réponses » pour que cela soit un vrai plébiscite !

Le questionnaire commence ainsi :

« *-Les prescriptions de ce projet de socle me paraissent faciles à mettre en œuvre dans la classe...*

« *-Je vois bien comment mon enseignement contribuera à l'acquisition du projet de socle par les élèves.*

« *-En tant que professeur de ma discipline, le texte ne me permet pas de savoir ce qui me concerne dans ce projet de socle... »*

Bien entendu il faut répondre, pour la direction du Snes, aux deux premières questions : « *d'accord ou plutôt d'accord* », et éviter le piège -car il y aurait selon elle un « *piège* », et répondre « *pas d'accord* » à la troisième ! Tout le questionnaire est ainsi décliné par la direction du Snes. Pour la galerie, à la fin, la direction du Snes appelle à répondre qu'on est opposé à la disparition du brevet, mais en réalité, la consultation sur le socle étant en cohérence avec le reste de l'offensive, on comprend bien que, sans notes, sans programmes nationaux, le brevet ne peut plus être qu'un « titre » accordé au sein de l'établissement et certainement pas un diplôme. Derrière cette offensive sur le collège, le lycée est en ligne de mire, par la déqualification des enseignements, par la disparition des notes, et le diplôme vraiment visé au bout du compte est le bac, comme premier grade universitaire.

L'orientation de la direction du SNES met gravement en danger l'existence du syndicat lui-même. Il faut combattre pour imposer qu'il soit mis un terme à l'asservissement du syndicat au gouvernement

Les enseignants du second degré n'adhèrent pas au SNES dans le but de renforcer une officine de propagande gouvernementale. Particulièrement au moment où sur tous les plans comme on le voit avec le budget et la loi de financement de la Sécurité Sociale, ce même gouvernement s'en prend violemment à toutes les conquêtes sociales des travailleurs pour distribuer 50 milliards de cadeaux de toutes sortes au patronat. Ils adhèrent au syndicat pour que celui-ci défende leurs revendications, leur statut, qui consiste à enseigner une discipline, l'enseignement public, les programmes et diplômes nationaux.

Ce sont les enseignants qui, par leur adhésion pour ce qui concerne les syndiqués, et par leur vote aux élections professionnelles, permettent au syndicat d'exister. Il est urgent d'imposer que soit mis un terme à l'orientation d'une direction syndicale qui montre à nouveau sa soumission totale au gouvernement

La nécessité d'aujourd'hui est donc de s'organiser pour imposer à la direction du Snes qu'elle cesse son soutien éhonté au gouvernement, tant sur la question des statuts que sur la déqualification généralisée de l'enseignement !

Le courant Front Unique entend aider au rassemblement des syndiqués sur cet objectif. C'est le but de la liste qu'il constitue pour le renouvellement des instances nationales de la FSU. Il vous invite d'ores et déjà à aider par votre engagement de se porter candidat à la constitution d'une telle liste.